

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 2 février 2009

Présents: Hubert Dethurens, maire. Catherine Koumrouyan et Philippe Läderman, adjoints.

Jean Batardon, Benjamin Huberman, Denis Mandallaz, Yves Mermet, Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Thévenoz.

Excusé: Laurent Zimmermann, malade.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008
2. Accueil des nouveaux habitants
3. Plan de la commune
4. Activités culturelles à envisager
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et tient à excuser Laurent Zimmermann qui est malade.

Il informe ensuite le Conseil que le point 3 de l'ordre de jour ne pourra pas être traité ce soir car nous n'avons pas encore reçu la maquette du plan de la commune. Il dit que cette question sera discutée lors d'une prochaine séance et propose que ce point soit remplacé par un point intitulé "journées de ski". A l'unanimité, le Conseil approuve cette modification de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents, sans remarque particulière.

2. Accueil des nouveaux habitants

Comme prévu, cette soirée d'accueil aura lieu le jeudi 19 février à 19 heures à la buvette du stade. Les invitations sont parties (30 personnes) et nous attendons les inscriptions. Cette année, vu le nombre probablement peu élevé de participants, les présidents des diverses sociétés communales ne seront pas invités. En revanche, une information écrite concernant toutes les associations villageoises sera remise à chaque participant.

3. Journées de ski

Le maire remercie d'abord Jean Batardon pour l'organisation de la sortie du 31 janvier qui s'est parfaitement bien déroulée. Il refait ensuite l'historique de ces journées de ski. Au début, ces sorties avaient lieu le mercredi et s'adressaient donc particulièrement aux enfants des écoles. Aujourd'hui, comme elles ont lieu un samedi, il y a au moins autant d'adultes que d'enfants. Il rappelle également qu'elles sont déjà subventionnées à plus de 50% par la commune. En effet, la compagnie de cars nous facture CHF 70.-- par adulte et CHF 40.-- par enfant alors que nous demandons une participation de CHF 30.-- par adulte et de CHF 20.-- par enfant.

Jean Batardon prend alors la parole pour informer le Conseil que la soirée "lasagnes" qui, depuis quelques années, ponctue traditionnellement la seconde sortie à skis a dû être annulée. En effet, tant la buvette du stade que la salle communale sont déjà réservées ce soir-là pour d'autres manifestations. Il a donc annoncé cette nouvelle aux skieurs présents dans le car. Or, il s'avère que certains d'entre eux souhaitent quand même organiser cette soirée dans un autre lieu, au café-restaurant du village par exemple.

De l'avis général, le Conseil pense que la gérante du café, même si elle est prête à collaborer, serait largement perdante. En effet, elle devrait refuser des clients et réserver pratiquement tout son établissement pour des lasagnes à CHF 12.--.

Pour arranger les choses, Véronique Rudaz propose d'organiser cette soirée à titre privé avec les gens qui le souhaitent. Le secrétaire lui fournira les noms et le nombre des personnes qui se sont inscrites pour le souper. Après discussion, il est entendu que la commune ne participera pas au financement de cette agape.

En conclusion Jean Batardon demande à ce que le règlement soit revu pour l'année prochaine, précisant notamment que ces sorties sont réservées en priorité aux habitant(e)s de Laconnex.

4. Activités culturelles à envisager

Catherine Koumrouyan est d'avis que certaines activités dites culturelles pourraient être développées dans la commune. Plusieurs pistes méritent d'être explorées. Elle demande à Véronique Rudaz de parler des sorties organisées par l'association "La Libellule".

Véronique informe le Conseil que cette association, à but non lucratif, met sur pieds des visites guidées explorant particulièrement la faune et la flore. Selon elle, ces sorties culturelles sont passionnantes et peuvent s'adapter à tous les publics. Le prix est d'environ CHF 750.-- pour un groupe de 25 personnes. Bradley Stillwagon pense que ce genre de visites pourrait même avoir lieu dans notre commune.

Catherine Koumrouyan évoque également la possibilité d'inviter la population à visiter les installations du CERN. Visite passionnante qu'il faut toutefois réserver

plusieurs mois d'avance. Décidément très en verve ce soir, Catherine a aussi le projet de mettre sur pieds à la salle communale une soirée au cours de laquelle M. Claude Marthaler, cycliste et photographe qui a fait le tour de monde à vélo en trois ans, viendrait nous présenter son étonnante aventure.

Jean Batardon aimerait organiser une soirée de cinéma en plein air, style Cinélac. Il a déjà repéré un endroit propice dans la commune où pourrait se tenir une telle manifestation. Laurent Thévenoz, qui connaît les organisateurs de soirées de ce genre à Dardagny, se renseignera pour obtenir des précisions à ce sujet.

Philippe Lädermann et Yves Mermet pensent à la possibilité d'installer dans la salle située au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie une exposition d'artistes ou d'artisans de la commune. De plus, Yves nous informe que le vide-greniers aura lieu cette année en automne.

Bref, les idées fusent. Finalement, le Conseil demande à l'exécutif d'aller de l'avant et de proposer un ou deux projets concrets lors de la prochaine séance.

5. Communications de l'exécutif

- a) **Stand de tir.** Notre stand de tir a été victime d'une tentative de cambriolage le 19 janvier dernier. Les voleurs ont coupé les barbelés et tenté de forcer un volet pour s'introduire dans le stand. Fort heureusement, ils ne sont pas parvenus à leurs fins et rien n'a été dérobé. Une plainte a bien entendu été déposée et, dans l'urgence, les volets ont été renforcés. Un devis a été demandé à l'entreprise Grandvaux SA pour sécuriser un peu plus l'accès au stand de tir en posant une clôture métallique. Ce devis, accompagné d'une lettre explicative, sera envoyé très prochainement au Service cantonal des affaires militaires afin de savoir si le Département est prêt à financer ces travaux.
- b) **Plan directeur des transports collectifs 2011-2014 (PDTC).** Une séance présentant ce nouveau plan a eu lieu à Bernex le 10 décembre 2008, séance à laquelle des représentants de l'exécutif ont assisté. Comme nous y avons été invités par courrier de la Direction générale de la mobilité, nous avons fait part de quelques remarques concernant notre commune en particulier. Cette lettre, datée du 28 janvier 2009, est lue par le secrétaire et sera annexée à ce procès-verbal.
- c) **Fresque.** La fresque se trouvant dans la petite salle communale sera restaurée pendant les vacances scolaires d'été. L'artiste chargé de ce travail, M. Roland Brünisholz, en sera avisé par courrier.
- d) **Arrêt TPG.** Nous avons reçu du DCTI un projet d'aménagement de l'arrêt TPG situé route de Laconnex, à la hauteur du manège. Le maire présente ce projet qui semble satisfaire tout le monde. Nous confirmerons donc notre accord au Service concerné en leur demandant de faire ce travail dès que possible.

- e) **Petite enfance.** Catherine Koumrouyan participe aux séances de Comité du "Couffin", association qui se charge de l'aide au placements d'enfants en familles d'accueil de jour. Actuellement, il y a toujours 52 enfants en recherche de placement, dont deux de Laconnex. De plus, ce comité voudrait offrir un service supplémentaire, soit le baby-sitting. Pour cela des jeunes doivent être formés et Catherine demande si la commune serait prête à financer cette formation, environ CHF 145.— par personne. Sur le principe, le maire est d'accord mais il préférerait que les communes paient ces cours à travers l'association "Le Couffin" et non directement aux personnes concernées. Il faudrait également qu'ils s'engagent à rester un certains temps dans la structure du "Couffin" avant d'exercer leur activité ailleurs ou d'une manière individuelle.
- f) **Commission social-jeunesse.** Selon Catherine Koumrouyan, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la petite enfance est prévue pour janvier 2010 au plus tard. Cette loi nous demande de nous mettre d'accord sur un contrat-cadre. Des discussions sont donc en cours pour définir un socle commun. Dorénavant, toutes les "mamans de jour" devront recevoir une formation et l'application de cette loi aura probablement des incidences financières pour les communes. Plusieurs questions demeurent en suspens, notamment la question du taux d'effort qui sera demandé aux parents puisque ces derniers paieront en fonction de leurs revenus.
- g) **PE 03-2008.** Le plan d'extraction PE 03-2008 a été mis à l'enquête publique. Le maire explique qu'après plusieurs discussions tant avec le Département du Territoire qu'avec le bureau d'ingénieurs concerné, il semble que les trois remarques émises par la commune de Laconnex dans sa lettre du 8 septembre 2008 (annexée à ce procès-verbal) n'ont pas été prises en compte. Il a donc eu une conversation sérieuse avec M. R. Fritschi, inspecteur des gravières. Ce dernier lui a promis qu'un amendement tenant compte de nos remarques, annulant et remplaçant le document actuel, nous serait envoyé tout prochainement. Hubert a bon espoir d'arriver à un arrangement mais, si tel n'était pas le cas, il informe le Conseil que la commune fera officiellement recours contre ce plan d'extraction.
- h) **Gravières toujours.** La gravière située entre Laconnex et Soral (parcelle No 10075) est maintenant remise en état et l'exploitation agricole peut reprendre ses droits. Le maire a écrit au Service de géologie pour dire qu'il avait remarqué que le niveau final était nettement plus élevé que l'état originel mais que, malgré cela, il ne remettait pas en cause le remblaiement de cette gravière.
- i) **Maison-Forte 2.** Le bardage de la façade sud de nos immeubles est maintenant terminé. Quelques travaux de peinture à l'intérieur d'appartements seront encore exécutés dès que possible.

6. Divers

Aide humanitaire. Catherine Koumrouyan a reçu un document de Philippe Hürzeler, ancien habitant de Laconnex établi aujourd'hui dans le sud de l'Inde. Avec deux médecins locaux, Philippe Hürzeler a mis sur pieds une clinique destinée particulièrement à soigner des enfants autistes. Cette clinique est maintenant officiellement reconnue par l'Etat et rencontre un grand succès. Ils ont donc l'intention de construire un nouveau bâtiment et demandent si la commune serait prête à participer à ce projet. Après un tour de table pendant lequel Catherine répond à diverses questions, le maire précise que, avant de nous engager, nous souhaitons avoir des comptes et un budget précis. Finalement, il est convenu que Catherine fera parvenir ce projet sous forme de courrier électronique à tous les conseillers afin que ces derniers puissent l'étudier tranquillement.

Promotions citoyennes. Véronique Rudaz informe le Conseil que la soirée des promotions citoyennes s'est très bien passée. Tous les jeunes de la commune concernés y ont participé accompagnés par deux conseillers. Un repas avec ces nouveaux citoyens est prévu prochainement.

Yes, we can. Benjamin Huberman remercie la commune pour la réfection complète de son appartement. Afin que chacun(e) puisse se rendre compte *de visu* des travaux effectués, il invite les conseillères et les conseillers à prendre un verre chez lui après la prochaine séance. Il voit aussi dans cette verrée l'occasion de saluer les espoirs que la récente élection du nouveau président des Etats-Unis a fait naître un peu partout dans le monde.

Prix du collège de Saussure. Jean Batardon demande si la commune participe financièrement aux prix distribués par le collège de Saussure. Le maire lui répond que tous les jeunes ne vont pas au collège mais que, d'une manière générale, la commune sponsorise les prix reçus par des élèves de Laconnex, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent.

8. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h15.

Gabriel Dethurens
Secrétaire de mairie